



JIJUKA asbl : - Formation
- Etudes

Plaidoyer - Santé - Environnement - Genre

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE JIJUKA

I. INTRODUCTION

Dans la vie d'un projet, les risques sont inévitables et l'organisation responsable est appelée à mettre sur pied une politique de gestion des risques pour prévenir d'abord et ensuite élaborer des ripostes pour mieux gérer et traiter le risque. En d'autres termes le risque est intimement lié à la vie du projet. La gestion des risques est une question à mettre à l'agenda dans le processus de gestion du projet avec des outils appropriés comme un tableau de bord de gestion de risques avec un système d'alerte rapide.

A travers cette politique, JIJUKA intègre la gestion du risque au quotidien dans tous les aspects de la planification et de la prise de décision, tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.

Le risque est donc immanent au projet. Celui que JIJUKA compte mettre en œuvre ne peut pas échapper à la règle car en plus de la planification stratégique, intégrer la gestion du risque fait partie intégrante de la bonne gouvernance.

Fondamentalement, pour JIJUKA, la gestion du risque vise à répondre à deux questions (i) quels sont les problèmes qui peuvent survenir ? (ii) que faire pour éviter que ces problèmes se produisent ? qui est impliqué dans la gestion du processus de gestion des risques ?. Les réponses à ces préoccupations sont décrites dans le corps de ce document.

II. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La présente politique de gestion des risques de JIJUKA a pour objectif de prévenir l'éventualité des risques et intégrer la gestion des risques dans la gestion quotidienne, durant tout le processus de mise en oeuvre de ses activités, à la planification stratégique et au processus de prise de décision. Elle vise aussi à mettre sur pied des plans de ripostes pour atténuer les effets pervers de ces risques.

III. RESPONSABILITE

Afin d'assurer un suivi régulier des risques et opportunités, et éviter le flou et le noyade en matière de responsabilité, le Directeur exécutif désigne le Responsable du volet environnement comme le rapporteur général de l'association en matière de la gestion des risques au sein de JIJUKA . Il a la mission de coordonner les autres cadres dans tout le processus de gestion du risques au sein de JIJUKA.

Pour éviter des absences ou des autres motifs de la non-participation des participants, les réunions de coordination sont planifiées pour une période à convenir pour que tout chacun des concernés prenne ses dispositions et respecte l'agenda . L'anticipation est la stratégie la meilleure à privilégier dans la gestion des risques pouvant handicaper ou freiner le bon déroulement du programme des activités prévues.

Le chargé des risques en étroite collaboration avec les autres responsables notamment celui des finances, celui en charge de la santé vont mettre sur pied une stratégie permettant d'exploiter les opportunités offertes afin que le risque ne se produise ou que son impact soit très minime.

Le chargé des risque devra rester en contact permanent avec le responsable du projet afin de déclencher l'alerte et affiner le plan de riposte dans un délais raisonnable en vue d'atténuer les effets pervers pouvant nuire la mise en œuvre du projet. En cas de nécessité il peut demander un appui technique d'autres membres de l'Association pour une synergie des efforts et compétences en vue d'une meilleure riposte.

Le chargé de la coordination des risques et les autres membres de l'équipe sont la source de documentation, d'orientation, d'audit et de conseil pour JIJUKA Ensemble il devront proposer des méthodes et procédures, et des ressources et compétences nécessaires à présenter à l'Assemblée Générale pour une prise de décision juste et adaptée.

III. DEFINITION

Risque : Le risque peut être défini comme l'effet de l'incertitude sur la réalisation des objectifs de l'organisation. La gestion des risques est, par conséquent, le processus d'identification et de gestion de cette incertitude ou risque, dans le but d'atteindre les objectifs. En d'autres termes, la gestion des risques est le processus systématique et la pratique qui consiste à gérer les incertitudes afin de minimiser les risques et de maximiser les opportunités et les gains potentiels.

IV. ETAPES FONDAMENTALES DANS LE PROCESSUS DE GESTION DU RISQUE

Etape 1 : Identification des risques

JIJUKA va répertorier/identifier les événements pouvant affecter négativement (risque) ou positivement (opportunité) les objectifs du projet portant notamment sur les finances, les acteurs de mise en œuvre du projet à savoir les alliés, l'administration..

Ces événements seront listés dans la grille de cotation des risques pour figurer dans le registre des risques. A travers le brainstorming des membres, JIJUKA va mettre en place un processus de validation des risques à travers leur descriptif, en faisant recours aux méthodes d'évaluation qualitative et quantitative. En vue de rester en phase avec les orientations de notre partenaire, JIJUKA va utiliser le document donné comme exemple par Amplifychange. Ainsi il a été identifié les risques ci-dessous :

- ❖ **Contextuel (politique/situation dans le pays/COVID...)** : Evénements, facteurs ou dynamiques dans l'environnement plus large qui affectent la programmation ou les opérations mais qui échappent au contrôle des organisations ou individus
- ❖ **Financier**: (fraude, corruption, vol, ...) : s'entend également du risqué découlant de la décision d'une entreprise de financer en partie ses activités par des capitaux empruntés plutôt que ses capitaux propres
- ❖ **Opérationnel** : se définit comme le risqué des pertes résultants des carences ou des déficits attribuables à des procédures personnelles et système internes ou à des événements extérieurs
- ❖ **Sauvegarde** : (harcèlement, abus...) Il s'agit d'identifier, de prévenir et de se prémunir de manière proactive contre tous les risques de préjudice, d'exploitation et d'abus et de disposer de systèmes matures, responsables et transparents pour répondre, rendre compte et apprendre lorsque des problèmes surviennent.

❖ **Réputation** : Aussi appelé risque d'image, le risque de réputation désigne l'aléa de dévalorisation de l'image et/ou de la réputation d'une entreprise auprès de ses clients, mais aussi auprès de ses partenaires et de ses fournisseurs. Les conséquences d'une baisse de réputation peuvent être financières (baisse des ventes et donc du chiffre d'affaires, perte de clients, perte d'un marché). En outre, les causes du risque de réputation peuvent être des risques sociaux, éthiques, environnementaux, dans l'entreprise ou bien directement dans ses produits

Etape 2 : Classement des risques –

Dans le processus de classement des risques, JIJUKA va procéder à l'évaluation qualitative et quantitative des risques et opportunités. L'évaluation qualitative analyse le niveau de gravité basée sur la probabilité et l'impact de l'évènement. Une évaluation quantitative analyse l'impact financier ou le bénéfice de l'évènement.

La finalité de cette évaluation qualitative est de pouvoir adapter les modalités de suivi et de traitement d'un risque ou opportunité à son niveau d'importance pour le projet. L'objectif de l'évaluation quantitative est d'établir une évaluation financière de l'impact du risque ou du bénéfice de l'opportunité s'il venait à se réaliser.

Étape 3 : Traitement des risques

JIJUKA va mettre sur place un plan de traitement des risques portant essentiellement sur des mesures destinées à réduire les risques. Ce plan identifie alors tous les risques potentiels susceptibles freiner le projet et JIJUKA va confier à chaque cadre la responsabilité de la gestion ou le traitement de chaque risque. Ces mesures procéderont des analyses détaillées dans la phase précédente où les risques potentiels sont décrits. Les mesures correctrices vont porter sur les aspects en rapport avec notamment sur la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement..

Etape 4 : Suivi et rapportage des risques

Aux yeux de JIJUKA, le suivi va porter notamment sur l'ensemble des mesures d'atténuation des risques mis en place à surveiller attentivement. Le registre des risques potentiels indique les tendances et le responsable désigné veille sur la pertinence de la mesure ou riposte face à la probabilité de l'évènement et détecter tout changement notable de leur impact.

Les responsables chargé de suivre la gestion des risques vont consacrer une période spécifique à l'observation des risques indiqués. S'ils repèrent des changements alarmants qui peuvent avoir un impact négatif sur le projet, ils peuvent agir en conséquence. Un des moyens c'est la tenue de mises à jour périodiques pour évaluer l'état et le calendrier des tâches.

Par ailleurs un système de rapportage régulier à tous les niveaux du projet permettra de réguler la situation en temps opportun dans le cadre de la mise en œuvre de recommandations émises. Les mesures de mitigation des risques seront validées par l'ensemble des membres de JIJUKA avant d'être déclenchées.

V. ELABORATION DE STRATEGIES POUR GERER LES RISQUES

La gestion des risques est le processus qui permet d'identifier et d'évaluer les risques en vue d'élaborer un plan visant à minimiser et à mitiger ces risques et leurs conséquences potentielles sur l'ensemble des activités de JIJUKA.

Comme première stratégie découlant du principe de l'immanence du risque JIJUKA va accepter le risque. C'est-à-dire ne lancer aucune action mais superviser en continue. Cette étape consiste à identifier, chercher et comprendre les risques auxquels le projet risque d'encourir. Comme les membres de notre association ont des points de vue différent sur les risques ,un travail de communication interpersonnelle est nécessaire pour avoir une compréhension commune. Le responsable du projet va donc organiser des séances d'échanges pour que toute l'équipe voit les risques de la même façon.

La deuxième stratégie est celle de la réduction du risque ou l'amélioration des moyens de mitigation des risques. Un plan de traitement des risques est élaboré par l'ensemble des membres de JIJUKA. C'est un travail collectif et des solutions concertées sont aisément mises en œuvre.

La troisième stratégie de gestion des risques adoptée par JIJUKA Asbl à travers cette politique consiste à mettre en place un plan d'action pour mitiger ledit risque. Le plan d'action peut porter sur la réduction de la probabilité d'occurrence de ce risque, de son impact sur les objectifs du projet ou sur les deux à la fois .

La quatrième stratégie est le contrôle du risque. Le contrôle portera sur le risque, l'ensemble des moyens mis en place pour minimiser l'impact de ce risque y compris les efforts déployés par les membres de l'association. L'objectif est d'identifier et de réduire les conséquences négatives possibles. La diversification et la répartition du risques ont pour but d'atténuer les impacts.

VI. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES

Pour la mise en oeuvre des strategies JIJUKA se propose de mobiliser toutes les équipes pour une même vision en vue d'atteindre les objectifs. Les gestion des risques reste l'affaire de tous les membres de JIJUKA et toutes les parties prenantes.

Le responsable du projet de concert avec ses collaborateurs vont répondre à une série de questions pour bien affiner les réponses adaptées à chaque , types de risqué. Ces questions pourront porter notamment sur le comment, les goulots d'étranglement, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, les facteurs qui empêchent les résultats dans les délais, l'impact ..

L'étape suivante sera alors d'élaborer les critères de priorisation des risques en fonction de leur impact ou gravité. Ces risques sont étiquetés et un critère d'alerte sera mis en place. La priorisation sera alors suivi de l'élaboration des réponses adaptées à chaque type de risque. Cette stratégie implique l'examen des options de réponse, la réalisation d'analyse coût-avantage, la formulation de stratégies de réponse et le développement de plans de réponse de risque.

JIJUKA va aussi mettre sur pied un cours de programme des échanges notamment des ateliers et les débats et discussion des risques pour permettre d'évaluer le niveau ou degré d'impact du risque et apporter des correctifs adaptés.

JIJUKA va faire des rapports sur les activités et partager ces résultats auprès de tous les partenaires et parties renantes au processus de mise en oeuvre du projet.

CONCLUSION GENERALE

La politique de gestion des risques mise en place par JIJUKA est un instrument ayant une force de prevention et de réponses au risques pouvant survenir au cours de la mise en oeuvre du projet. La présente politique de gestion des risques de JIJUKA a pour objectif de prévenir l'éventualité des risques et intégrer la gestion des risques dans la gestion quotidienne, durant tout le processus de mise en oeuvre de ses activités, à la planification stratégique et au processus de prise de decision. La méthode participative est le guidon de la mise en oeuvre de cette politique. A côté des membres de jijuka, les allies dans le plaidoyer pourront aussi contribuer dans le suivi etb évaluation de la présente politique. JIJUKA mettra aussi en place des mecanismes d'évaluation périodique de cette politique pour rester en état de veille et apporter des correctifs en temps opportun.